



Des femmes et des hommes
pour votre bien

ORPI Urban Success

Honoraires d'agence à la charge de l'acquéreur

Honoraires en TTC (T.V.A. de 20 %) calculés sur le montant de la transaction réalisée au prix et aux conditions du mandat.

Vente	Honoraires
Parkings, Caves et lots non soumis à la loi Carrez	15%
Jusqu'à 150.000 €	10 %
De 150.001 à 300.000 €	8 %
De 300.001 € à 500.000 €	7 %
De 500.001 € à 700.000 €	6 %
Au-delà de 700.001 €	5 %
Viager	10% de la valeur vénale
Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la vente du bien	

ESTIMATION EN VUE DE VENDRE : OFFERTE

ESTIMATION Patrimoniale : 350 € TTC (montant remboursé dans le cas où cela aboutit à une vente sans délai dans le temps)

Ces honoraires comprennent les prestations suivantes :

- **Service d'une assistance administrative pour la constitution d'un dossier de vente complet**
- **Shooting photos haute définition**

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 10 avril 2024 valable à compter du 10 avril 2024 et du mandat n°991

ORPI Urban Success – Sarl MICHALYSIN IMMOBILIER – 140 avenue Parmentier 75011 PARIS

Sarl au capital social de 1.000 € - RCS 813 902 178 - Carte professionnelle CPI n°7501 2015 000 002 816 délivrée par CCI de Paris Ile de France

Garantie : VERSPIEREN, 8 avenue du Stade de France 93210 SAINT-DENIS

La délivrance d'une note est obligatoire.



Des femmes et des hommes
pour votre bien

ORPI Urban Success

Ces honoraires comprennent les prestations suivantes :

- Diffusion sur les sites incontournables et forte promotion de l'annonce du bien en **sélection première**
- **Accès à ORPI Digitale**
- **Création du dossier commercial** et mise en **publicité** sur nos supports web
- **Accès à notre fichier client** ORPI
- Prise en charge des démarches pour la **réalisation des diagnostics obligatoires**
- **Sélection d'acquéreurs solvables, motivés et crédibles**
- **Rédaction et signature du compromis** de vente
- **Suivi vendeur/acquéreur** et notaire jusqu'à la signature de l'acte authentique

Honoraires de location et de Locaux commerciaux

Honoraires en TTC (T.V.A. de 20 %) calculés sur le montant de la transaction réalisée au prix et aux conditions du mandat.

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	400 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € TTC / m ² de surface habitable	12 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location vide	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 10 avril 2024 valable à compter du 10 avril 2024 et du mandat n°991

ORPI Urban Success – Sarl MICHALYSIN IMMOBILIER – 140 avenue Parmentier 75011 PARIS

Sarl au capital social de 1.000 € - RCS 813 902 178 - Carte professionnelle CPI n°7501 2015 000 002 816 délivrée par CCI de Paris Ile de France

Garantie : VERSPIEREN, 8 avenue du Stade de France 93210 SAINT-DENIS

La délivrance d'une note est obligatoire.



ORPI Urban Success

Des femmes et des hommes pour votre bien Etat des lieux location meublée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux de sortie	250€ TTC	

Honoraires location hors Loi du 6 juillet 1989 (honoraires TTC dont T.V.A. : taux en vigueur de 20 %) et honoraires pour les locaux	
Parking	1,5 mois de loyer charges comprises par partie (propriétaire et locataire)
Local commercial / usage professionnel	10 % du loyer triennal charges comprises à la charge du locataire
Vente MURS – Fonds de commerce – Cession de droit au bail	10 % de la vente à la charge du preneur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 10 avril 2024 valable à compter du 10 avril 2024 et du mandat n°991

ORPI Urban Success – Sarl MICHALYSIN IMMOBILIER – 140 avenue Parmentier 75011 PARIS

Sarl au capital social de 1.000 € - RCS 813 902 178 - Carte professionnelle CPI n°7501 2015 000 002 816 délivrée par CCI de Paris Ile de France

Garantie : VERSPIEREN, 8 avenue du Stade de France 93210 SAINT-DENIS

La délivrance d'une note est obligatoire.